

Critères pour la détermination du « salaire approprié »

1. Situation de départ

La conversion des dividendes en salaire est admissible s'il existe de façon cumulative un déséquilibre manifeste entre le travail et le salaire d'une part, et entre l'investissement et les dividendes d'autre part.¹

2. Dividende jusqu'à 10%

Si le dividende versé à l'entrepreneur ne dépasse pas 10% de la valeur fiscale de ses actions, la caisse de compensation peut renoncer à des vérifications supplémentaires.²

Sous réserve des constellations d'un contournement éventuel de la loi.

3. Calculateur de salaires « Salarium »

3.1 Principe

Si le dividende est supérieur à 10%, il faut vérifier si l'entrepreneur a reçu un « salaire approprié » au cours de l'année précédant la distribution du dividende. A cet effet, le calculateur de salaires « Salarium » de l'Office fédéral de la statistique est utilisé.³

3.2 Détermination

www.salarium.ch > Salarium > Calculer le salaire

Insérer les données:

- Région sélectionner⁴
- Branche économique médecins/dentistes/chiropraticiens : « 86 Activités pour la santé humaine »;
vétérinaires : « 75 Activités vétérinaires »
- Groupe de professions « 22 Spécialistes de la santé »
- Position dans l'entreprise « Niveau 1+2 : Cadre supérieur et moyen »
- Horaire hebdomadaire 45 (en cas d'un nombre d'heures inférieur v. ch. 4.1)
- Formation « Haute école universitaire (UNI, EPF) »
- Âge saisir (année d'âge révolue dans l'année du paiement du salaire)
- Années de service saisir (différence entre l'année du paiement du salaire et l'année de la « date d'octroi » selon www.healthreg-public.admin.ch/medreg/search)
- Taille de l'entreprise sélectionner
- 12 / 13 salaires mensuels « 13 salaires mensuels »
- Paiements spéciaux « Oui »
- Salaire mensuel / horaire « Salaire mensuel »

¹ Récemment ATF 145 V 50.

² Cf. ch. 2017 s. DSD.

³ Cf. ch. 2016 DSD.

⁴ Si la base de données d'une région est insuffisante, sélectionnez « Espace Mittelland » et multipliez le résultat selon ch. 3.3 par le facteur suivant : Région lémanique 0,988, Suisse du Nord-Ouest 1,013, Zurich 1,050, Suisse orientale 0,989, Suisse centrale 0,982, Tessin 0,929 (cf. OFS, Salaire mensuel brut selon les branches économiques et les grandes régions, secteur privé, Santé humaine et action sociale).

→ *Résultat*: troisième quartile (« le 25% gagne plus de ») selon sexe et nationalité (« Suisses/Suisseuses » ou « Permis d'établissement »), multiplier par 12.

3.3 *Évolution des salaires*

Le calculateur de salaires « Salarium » est basé sur les salaires statistiques de l'année 2020. Ils doivent être adaptés à l'année du paiement du salaire sur la base de l'indice suisse des salaires (1993 = 100 points) :

Année	Hommes		Femmes	
	Indice	Facteur	Indice	Facteur
2018	129,6	0,983	135,0	0.980
2019	130,7	0,991	136,3	0.990
2020	131,9	1,000	137,7	1.000
2021	130,9	0,992	138,6	1.007
2022 (pronostic)	130,9	0,992	138,6	1.007

→ *Formule*: salaire selon ch. 3.2 × facteur selon sexe = « salaire approprié ».

3.4 « *Salaire approprié* »

Si le salaire décompté est inférieur au salaire selon ch. 3.3, le dividende doit être converti en un salaire équivalent à ce salaire, mais uniquement dans la mesure où le dividende dépasse 10% de la valeur fiscale.

4. Réserves

4.1 *Travail à temps partiel*

Si l'entrepreneur déclare une durée de travail inférieure à 45 heures, mais reçoit néanmoins un dividende de plus de 10%, des clarifications approfondies seront apportées concernant la charge de travail.

4.2 *Salaire plus élevé des employés sans droits de participation*

Le salaire de l'entrepreneur ne doit pas être inférieur à celui perçu par des employés ayant une formation comparable, etc., mais sans droits de participation qualifiés.⁵

Si le salaire est inférieur, le dividende doit être converti en un salaire équivalent au salaire le plus élevé, mais uniquement dans la mesure où le dividende dépasse 10% de la valeur fiscale.

4.3 *Salaire AVS et LPP*

Le salaire fixé dans l'AVS ne doit pas être inférieur au salaire assuré en prévoyance professionnelle.⁶

5. Divers

Les calculs ci-dessus doivent être effectués chaque année, en tenant compte de la situation actuelle. Les examens dans le cadre du contrôle périodique de l'employeur sont également effectués sur la base des critères définis dans ce document.

Mai 2023

⁵ Cf. ch. 2016 DSD et ATF 145 V 50 consid. 5.2.

⁶ Cf. art. 7 al. 2 LPP.